



Plan d'engagement
VERS LA RÉUSSITE

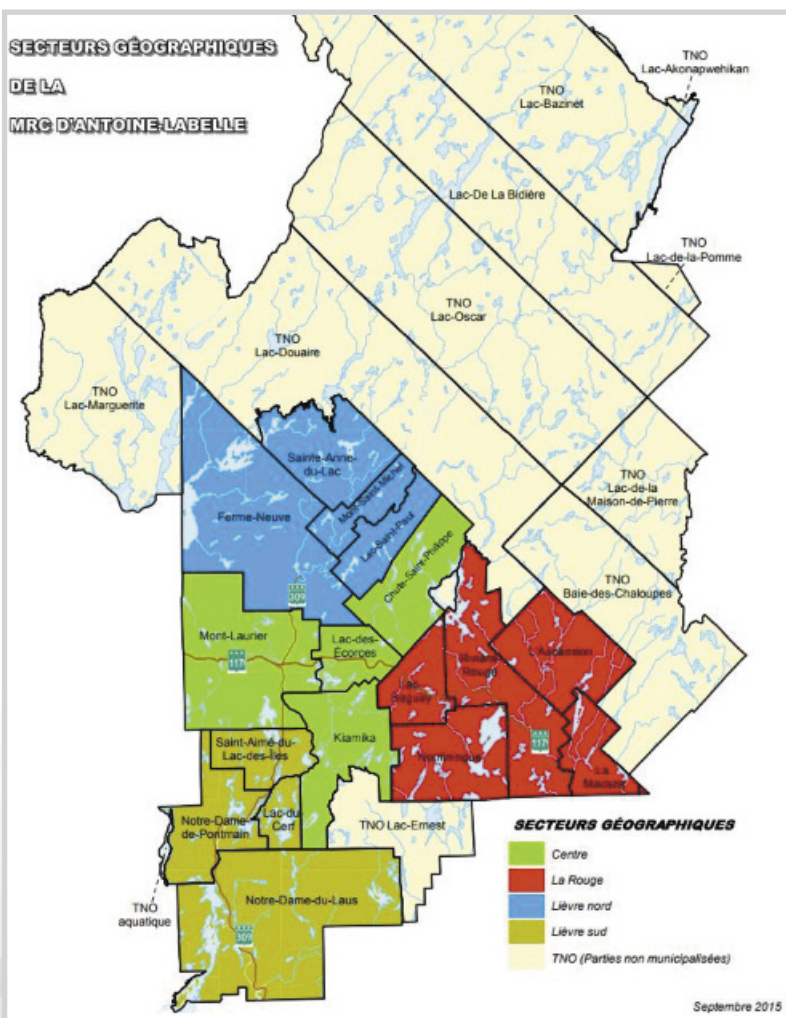
COMMISSION SCOLAIRE PIERRE-NEVEU



Table des matières

Vue d'ensemble de la Commission scolaire Pierre-Neveu (CSPN)	3
Préambule	4
Notre contexte	5 - 6
Notre mission et notre vision	7
Nos valeurs	8
Notre bilan à la fin du dernier plan stratégique	9 - 10
Nos enjeux	10
Nos orientations et objectifs	11 à 13
Notre déclaration de services aux citoyens et citoyennes	14 à 15
Signataires du plan d'engagement vers la réussite	15

LA COMMISSION SCOLAIRE PIERRE-NEVEU



Un vaste territoire rural

La Commission scolaire Pierre-Neveu compte :

- 8 écoles primaires réparties en 21 bâtiments;
- 1 école primaire et secondaire (sec. 1 à 3 à Rivière-Rouge);
- 1 école secondaire qui offre la 1^{ère} à la 5^e secondaire (dont la 4^e et 5^e sec. à l'ensemble du territoire);
- 1 centre de formation en entreprise et récupération (CFER);
- 1 centre d'éducation des adultes;
- 1 centre de formation professionnelle;
- 1 service aux entreprises;
- 1 école de conduite;
- 1 service de garde dans 16 bâtiments;
- 15 bâtiments accueillent moins de 100 élèves, dont 7 ont moins de 50 élèves, et ce, malgré des échanges entre municipalités;
- La FGA est également dispensée au pénitencier fédéral de La Macaza de même qu'au centre hospitalier de Rivière-Rouge.

Cet environnement comporte de nombreux défis organisationnels et de gestion considérant l'étendue du territoire.

Préambule

La Commission scolaire Pierre-Neveu (CSPN) est heureuse de présenter son plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022. Celui-ci est le fruit d'une démarche de consultation auprès du personnel de la commission scolaire, des parents de même qu'auprès des partenaires de la communauté. Lors des consultations, les participants ont pu s'exprimer sur les enjeux, les pratiques efficaces et la culture de collaboration qui constituent le cœur de ce plan d'engagement vers la réussite. Il en ressort une forte adhésion au plan présenté et tous partagent l'importance de la mise en place de pratiques efficaces. Il en est de même pour la culture de collaboration dont le déploiement est à poursuivre autant à l'intérieur de nos équipes établissements qu'entre les divers secteurs de notre organisation. Lors de la consultation, il a été mentionné l'importance de partager une vision commune, ce que nous procure justement ce plan d'engagement vers la réussite.

Bien qu'elle soit particulièrement fière des progrès réalisés au chapitre de la réussite scolaire au terme du dernier plan stratégique, la CSPN continue d'être préoccupée par certains enjeux, notamment l'écart de diplomation et qualification entre les garçons et les filles. Intervenant dans un milieu où tous ses établissements ont un indice de défavorisation élevé, la CSPN est soucieuse d'offrir des services de qualité répondant adéquatement aux besoins spécifiques de sa clientèle. Pour ce faire, elle s'investit afin de faire connaître et assurer la mise en place des pratiques les plus efficaces en matière de persévérance et réussite scolaires.

Dans ce contexte, nous offrons au personnel enseignant, depuis plusieurs années, de la formation sur les pratiques efficaces pour le développement des compétences en lecture chez nos élèves. Nous réitérons l'importance de cette orientation et nous engageons à offrir davantage de suivi et d'accompagnement comme souhaité lors des consultations. Il va de soi que la Commission scolaire s'assurera de la mise à niveau des nouveaux enseignants afin d'assurer une cohérence dans tous les milieux.



Aussi, préoccupée par le développement de la littératie¹, incluant la littératie numérique, la CSPN entend jouer son rôle de premier plan afin de contribuer à former des citoyens de demain qui sauront participer activement à la société.

Nous nous engageons également à continuer à travailler le plus étroitement possible avec tous les partenaires de la communauté, notamment dans une préoccupation d'agir tôt. Ce maillage est vital pour nous. Il nous assure des points de relais afin que les interventions aient un plus grand rayonnement. C'est le cas particulièrement de la collaboration avec les parents. Nous nous engageons à mieux les informer et les écoles s'engagent à les associer encore plus étroitement, notamment au regard de leur rôle au sein des conseils d'établissement.

Enfin, nous nous engageons à offrir un environnement de qualité aux élèves. Offrir des services en soutien aux apprentissages par un personnel qualifié, travaillant en collaboration dans un milieu sain et sécuritaire tout en favorisant le développement de saines habitudes de vie, contribue à la réussite de nos élèves.

Nous croyons fermement aux possibilités de notre milieu et mettons tout en oeuvre pour maximiser les chances de réussite de tous.

¹ Définition : La capacité d'une personne, d'un milieu et d'une communauté à comprendre et à communiquer de l'information par le langage sur différents supports pour participer activement à la société dans différents contextes. Source : Réseau québécois de recherche et de transfert en littératie.

Notre contexte

La CSPN se caractérise par :

Un territoire très étendu

La CSPN occupe un territoire de 16 295 km², dont 10 000 qui ne sont pas municipalisés. Ce territoire correspond à celui de la MRC d'Antoine-Labelle.

Elle est constituée de 17 municipalités. La population totale du territoire est de 35 245 habitants.

La densité de population est très faible (2,35 habitants/km² en 2016)². 16 des 17 municipalités comptent moins de 5 000 habitants et 10 moins de 1 000. Mont-Laurier est le centre régional où 40 % de la population y habite soit 14 116 habitants.

Un niveau de défavorisation élevé

La MRC d'Antoine-Labelle est très défavorisée :

- Le revenu médian est inférieur de 19 % chez les 15 ans et plus : 26 665 \$ en comparaison de 32 975 \$ pour le Québec;²
- Un taux de prestation d'assurance-emploi régulière supérieur : 13,2 % vs 7,9 % ailleurs;²
- Un taux de prestation d'aide sociale supérieur : 7,6 % vs 5,2 % ailleurs;²
- Un taux de situation à faible revenu de la personne avant impôt supérieur : 21,1 % vs 14,6 % ailleurs;²
- Un taux de travailleur des 25 à 64 ans inférieur : 63,2 % vs 75,9 % ailleurs;³
- La majorité des écoles ont un indice de 8, 9 ou 10 (l'indice 10 étant le maximum), sauf 1 école primaire qui affiche un indice de 7 en 2017.

Un taux élevé de personnes sans diplôme ni qualification

La population de 15 ans et plus qui n'a aucun certificat est de 10,9 % au-dessus de la moyenne provinciale (30,8 - 19,9). On constate aussi un écart significatif majeur de 11,7 au niveau du certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur (MRC 8,8 - Qc 20,5).²

Un exode préoccupant des jeunes

Les jeunes âgés entre 25 et 34 ans représentent une proportion moins importante au sein de la MRC. En nette régression depuis 1986 avec une perte de 40,6 % des effectifs au cours des 15 dernières années. La population de 20 à 24 ans suit aussi cette tendance de manière significative.³

Un réseau d'établissements dispersés sur l'ensemble du territoire

La CSPN dessert :

- 8 écoles primaires;
- 1 école primaire et secondaire (sec. 1 à 3 à Rivière-Rouge);
- 1 école secondaire qui offre de la 1^{ère} à la 5^e secondaire (dont la 4^e et 5^e sec. à l'ensemble du territoire);
- 1 centre de formation en entreprise et récupération (CFER);
- 1 centre d'éducation des adultes;
- 1 centre de formation professionnelle;
- 1 service aux entreprises;
- 1 école de conduite;
- 1 service de garde dans 16 bâtiments.

La FGA est également dispensée au pénitencier fédéral de La Macaza de même qu'au centre hospitalier de Rivière-Rouge.

² Statistiques Canada, recensement 2016.

³ Institut de la statistique du Québec 2014.



Un pourcentage important de la clientèle ayant des besoins particuliers

Un pourcentage plus élevé d'élèves à un plan d'intervention à la CSPN :

- 34,8% au primaire et 33,3% au secondaire comparativement à la région des Laurentides, 20,1% et 26,8%, et au réseau public 19,6% et 28,5%.

Le pourcentage de PI est très élevé au préscolaire (15%) (moyenne des autres commissions scolaires, il est de 5,6%).

La proportion d'enfants vulnérables dans au moins un domaine est de 29%, comparativement à 25% dans la région des Laurentides et 26% pour l'ensemble du Québec⁴.

Une clientèle en décroissance

La CSPN scolarise :

- 3 519 élèves au secteur général jeune. Décroissance de 9% depuis 2010-2011. Décroissance d'ici 2023 de 4,4% dont 11% à la maternelle 5 ans.
- 174 élèves au secteur général adulte (ETP) en 2016-2017. Diminution de 39% depuis 2010-2011.
- 462 élèves au secteur de la formation professionnelle (ETP) en 2016-2017. Diminution de 22% depuis 2010-2011. Moyenne des 8 dernières années est de 485 ETP.

⁴ Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM), 2012.

Un maintien des petites écoles de village

Les 8 écoles primaires sont réparties en 21 bâtiments.

15 bâtiments accueillent moins de 100 élèves, dont 7 ont moins de 50 élèves, et ce, malgré des échanges entre municipalités.

Un accès aux services d'enseignement postsecondaire

Du fait de l'éloignement, on trouve sur ce territoire un centre d'études collégiales du Cégep de Saint-Jérôme et une offre de cours universitaires de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

Un personnel engagé et dynamique

La CSPN emploie approximativement 950 personnes, dont près de 800 à temps complet :

- 390 enseignants dont 70 dédiés aux EHDAA et élèves en difficulté du secteur jeune;
- 84 techniciens en éducation spécialisée;
- 39 techniciens en formation professionnelle;
- 35 professionnels, dont 25 en soutien direct aux élèves;
- 41 employés en service de garde.

Tous les établissements et centres sont supportés par près de 155 membres du personnel de soutien administratif, paratechnique ou manuel.

Un recrutement difficile de ressources qualifiées pour certains corps d'emploi

La difficulté d'embauche de personnel qualifié vécue par l'ensemble des commissions scolaires du Québec est en partie liée aux nouvelles allocations dédiées aux établissements. L'éloignement des grands centres et la dispersion de nos établissements sur un grand territoire constituent aussi, pour notre organisation, un défi de recrutement.

Une communauté mobilisée

- Plusieurs ententes avec des organismes et partenaires;
- 18 ententes avec des municipalités;
- Un comité d'action sur la persévérance scolaire (CAP).

Un budget annuel fragilisé par la décroissance

Le budget de la Commission scolaire est de 68 427 856\$. Excédent accumulé disponible de 2 771 500\$.

Des bâtiments dans un état très satisfaisant

Tous les établissements sont dans un état très satisfaisant (IVP moyen de 4,99).

Notre mission

Conformément à l'article 207.1 de la Loi de l'instruction publique, la commission scolaire a pour mission :

- D'organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité;
- De veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population;
- De promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire;
- Elle a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la Loi, au développement social, culturel et économique de sa région.

Notre vision

Résolument centrée sur la réussite de tous et soutenue par ses partenaires et sa communauté, la CSPN se veut une **organisation apprenante, dynamique et efficace**, permettant à tous ses élèves, jeunes et adultes, d'atteindre leur plein potentiel en leur offrant **des services éducatifs de qualité** répondant à leurs besoins et à leurs intérêts **afin de former des citoyennes et citoyens actifs, responsables et engagés**.



Nos valeurs

Afin de tenir compte de sa clientèle, la CSPN doit continuellement s'assurer que les pratiques éducatives et de gestion sont très ciblées pour répondre aux besoins spécifiques des élèves. Dans ce sens, les valeurs organisationnelles, dans la mesure où elles sont bien connues, intégrées et partagées, ont un impact sur les façons d'être et d'agir du personnel qui se reflètent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'une organisation. De plus, elles viennent appuyer et renforcer l'accomplissement de sa mission.

Les valeurs qui sous-tendent ces actions sont :

LA COLLABORATION :

La collaboration est une pratique essentielle pour assurer la réussite scolaire et éducative de tous. « Elle fait référence à un niveau élevé d'interdépendance professionnelle, impliquant que les membres de l'équipe travaillent ensemble, partagent leurs connaissances, leur expertise, leurs expériences, leurs habiletés et leurs compétences individuelles dans le but de résoudre des problèmes. »⁵ Elle se manifeste par l'engagement des personnes qui oeuvrent à la CSPN ainsi que des partenaires à s'impliquer afin de favoriser la persévérance et la réussite scolaires et le développement de notre communauté.

L'ÉQUITÉ :

L'équité est considérée comme une *forme plus parfaite de justice*⁶, car elle tient compte des circonstances et de la singularité des situations et des personnes. « Elle se distingue de l'égalité [...] qui préconise un traitement uniforme et indifférencié pour tous. »⁷ L'équité fait appel à la justice, au jugement critique et « implique une appréciation et une part de subjectivité. »⁷ Elle garantit une répartition équitable des ressources disponibles selon des règles précises et partagées, permettant de donner à tous les élèves une chance de réussir.

L'ÉTHIQUE :

« L'éthique est l'art de diriger notre propre conduite en fonction de ce qui est convenable pour l'organisation, autant individuellement que collectivement. »⁸ Elle régit le respect du bien commun et la cohérence des décisions et comportements susceptibles de l'affecter. Elle permet de convenir de ce qui est acceptable, juste selon les circonstances. Cette valeur est éminemment importante puisqu'elle nous oblige à convenir du meilleur intérêt de l'élève. Elle a également pour effet d'accroître notre sentiment de responsabilité.

LA RIGUEUR :

« La rigueur est un élément indispensable pour obtenir des résultats solides et permanents. Elle consiste à travailler avec professionnalisme en respectant soigneusement les usages de son métier, en procédant avec ordre et méthode et en allant jusqu'au bout de ce que l'on entreprend, sans négliger aucun détail. »⁹ Elle appelle l'effort, l'exactitude, la cohérence et la transparence dans l'exécution des tâches au regard des responsabilités respectives.

⁵ Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), 2017, Lexique.

⁶ Aristote, 384 av. J.-C. – 322 av. J.-C.

⁷ Institut québécois d'éthique appliquée, Bulletin réflexif, janvier 2005.

⁸ Commission scolaire du Chemin-du-Roy, Code d'éthique, avril 2013.

⁹ Laurent Philippe, 2014.



Notre bilan à la fin du dernier plan stratégique

Le bilan du dernier plan de réussite (2010-2017) a fait ressortir plusieurs constats qui nous permettent de mieux cibler nos actions pour améliorer davantage la réussite des élèves.

CONSTATS

1. TAUX DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION

- En 2003-2007 le taux de sortie sans diplôme était de : 36,2%.
En 2014-2015, il a diminué à 11,9%.
Amélioration de 24,3 %.
- En 2003-2007, le taux des garçons était de 47,5%.
En 2014-2015, il a diminué à 15 %.
Amélioration de 32,5 %.
- En 2003-2007, le taux des filles était de 24%.
En 2014-2015, il a diminué à 9,6%.
Amélioration de 14,4 %.

2. TAUX DE DIPLOMATION ET QUALIFICATION CHEZ LES MOINS DE 20 ANS

- Les dernières données officielles (2016), soit la cohorte d'élèves ayant commencé leur première année au secondaire en 2009-2010, indiquent un taux de diplomation et de qualification de 73,9%. En 2005-2008, il était de 63,8 %.
Amélioration de 10,1 %.
- Le taux de qualification dans le parcours de formation préparatoire au travail fluctue beaucoup. En 2014-2015, le taux de qualification était de 23,1% après 3 ans.
Situation préoccupante.

- On constate des écarts importants entre les différents groupes :
 - **Garçons et filles** : Écart de 14,9% pour la cohorte de 2009-2010 après 7 ans. Semblable à l'écart entre le taux moyen des cohortes 2005 à 2008 (15,4%).
Situation préoccupante.
 - **EHDAA et régulier** : écart de 29,5% pour la cohorte 2009-2010 après 7 ans.
Situation préoccupante.

3. TAUX DE SORTIES AVEC DIPLÔME EN 5^e SECONDAIRE

- Le taux de sorties avec diplôme en 5^e secondaire est passé de 70 % en 2013-2014 à 80 % en 2014-2015.
Amélioration de 10 %.

4. RÉSULTATS EN LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Lecture

- Le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de 6^e année est passé de 80 % en juin 2009 à 84,6 % en juin 2017.
Amélioration de 4,6 %.
- En 2017, 66 % des élèves affichaient un résultat de 70 % et plus à l'épreuve ministérielle de 6^e année comparativement à 47 % en 2009.
Amélioration de 19 %.

- Le taux de réussite à l'épreuve de la commission scolaire en lecture en 2^e secondaire est de 23 % inférieur à celui de la fin du primaire.
Écart négatif de 23 %. Situation préoccupante.
- En 2016-2017, l'écart du taux de réussite entre les garçons (75,7 %) et les filles (95,9 %) au bilan de lecture de 5^e secondaire est de 20,2%. En 2015-2016, cet écart n'était que de 17,2%.
Recul de 3 %.

Écriture

- En 2017, le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 6^e année est de 92 % en juin 2017 (93 % en 2009). Le pourcentage d'élèves obtenant un résultat de 70 % et plus est passé de 57 % en 2009 à 66,3 % en 2017.
Amélioration de 9,3 % des élèves obtenant un résultat de 70 % et plus.
- Le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de 4^e année en écriture est de 87 % en juin 2017 (89 % en 2009). Le pourcentage d'élèves ayant un résultat de 70 % et plus, est passé de 57 % en 2009 à 61 % en 2017.
Amélioration de 4 % des élèves ayant un résultat de 70 % et plus.
- Le taux de réussite à l'épreuve unique de juin 2017 est de 83,2 %, supérieur de 4 % au réseau public (79,2 %) et semblable au Québec (82,9 %).
Écart positif de 4 % comparativement au réseau public.

5. RÉSULTATS POUR L'ENSEMBLE DES ÉPREUVES UNIQUES

- La CSPN atteint 93,8%, soit un taux supérieur de 6,1% au réseau public (87,7%) et de 4% comparé à l'ensemble du Québec (89,8). **Écart positif de 6,1% comparativement au réseau public et de 4% à la province.**

6. TRANSITION

- En 2011-2012, la proportion des nouveaux inscrits en première année du secondaire âgés de 13 ans et plus était de 16,8%. En 2016-2017, elle a baissé à 8,2%. **Amélioration de 8,6%.**
- Le taux de prolongation dans le 1^{er} cycle du primaire a baissé de 7,9% à 1,8% depuis 2008-2009. **Amélioration de 6,1%.**

7. LA PROPORTION D'ENFANTS QUI COMMENCENT LEUR SCOLARITÉ SANS PRÉSENTER DE FACTEUR DE VULNÉRABILITÉ

La MRC d'Antoine-Labelle présente des proportions d'enfants vulnérables qui tendent à être supérieures à celles de la région des Laurentides dans la plupart des domaines de développement.

- La proportion d'enfants vulnérables dans au moins un domaine est de 29,0%, comparativement à 24,7% dans les Laurentides et à 25,7 au Québec. **Écart négatif de 4,3% comparativement à la région et de 3,3% au Québec. Situation préoccupante.**

¹⁰ Selon les mesures de vulnérabilité étudiées dans l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) qui comprennent principalement cinq domaines : la santé physique et le bien-être, les compétences sociales, la maturité affective, le développement cognitif et langagier et les habiletés de communication et connaissances générales.

Nos enjeux

Plusieurs enjeux se dégagent de notre analyse du contexte :

- La diplomation et qualification, notamment chez les garçons;
- L'écart de réussite entre les EHDAA et les élèves du régulier et entre les garçons et les filles;
- Les sorties sans diplôme ni qualification;
- La proportion importante d'enfants qui commencent leur scolarité en présentant des facteurs de vulnérabilité;
- Le niveau de préparation (élève obtenant 70% et plus) à la fin du 3^e cycle primaire et à la fin du 1^{er} cycle du secondaire dans les matières de base, notamment en lecture;
- Les transitions, particulièrement entre le primaire et le secondaire;
- L'organisation des services pour accueillir les élèves à risque et les EHDAA;
- La poursuite de la mise en œuvre de pratiques éducatives, d'enseignement, d'évaluation et de gestion efficaces en milieu défavorisé;
- Le recrutement et la rétention des ressources humaines qualifiées pour le service direct aux élèves.



Nos orientations et objectifs

ORIENTATION 1

Améliorer la réussite des élèves

Bien qu'elle affiche un bilan plutôt positif au regard de la réussite scolaire, la CSPN doit encore travailler rigoureusement pour améliorer la réussite des élèves et, dans certains cas, atteindre des objectifs se rapprochant davantage de ceux ciblés par le MEES. La Commission scolaire s'est fixé des cibles personnalisées qui tiennent compte de ses résultats et de sa réalité.

Les orientations et objectifs retenus par la commission scolaire pour les quatre prochaines années traduisent ses choix stratégiques et ciblent principalement la persévérance et la réussite de tous ses élèves, jeunes et adultes. S'appuyant sur la *Politique de la réussite éducative* et sur le *Plan stratégique 2017-2022* du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), ces orientations et objectifs devraient interpeller tous les acteurs et permettre à chaque établissement d'y arrimer leur projet éducatif. Les objectifs mesurables détermineront le choix des moyens à inscrire au plan d'action annuel de la commission scolaire.

OBJECTIF 1 :

Favoriser la persévérance, la diplomation et la qualification

Cibles

- Porter de 73,9% à 78% la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification d'ici 2022;
- Réduire l'écart de diplomation-qualification entre les garçons et les filles de 14,9%³ à 12,5% et l'écart entre EHDAA et les élèves du régulier de 29,5¹¹ à 24,5 d'ici 2022;
- Porter à 12% le taux de sorties sans diplôme ni qualification d'ici 2022;
- Porter de 8,2% à 7,5% la proportion d'élèves entrants à 13 ans ou plus au secondaire, à la CSPN, d'ici 2022.

Indicateurs

- Taux de diplomation et de qualification après 7 ans;
- Taux de diplomation comparé entre les garçons et les filles;
- Taux de diplomation des EHDAA;
- Part des élèves de 13 ans ou plus, au moment de leur entrée au secondaire (réseau public);
- Taux de sortie sans diplôme.

¹¹ Taux de la cohorte 2009-2010.

OBJECTIF 2 : Augmenter les résultats scolaires, notamment en français

Cibles

- Porter à 88% le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4^e année du primaire d'ici 2022;
- Porter à 80% le pourcentage d'élèves obtenant un résultat de 70 et plus à l'épreuve commission scolaire de lecture de la 2^e année du primaire d'ici 2022;
- Porter à 68% le pourcentage d'élèves obtenant un résultat de 70 et plus à l'épreuve ministérielle de lecture de la 6^e année du primaire d'ici 2022;
- Porter à 69% le taux de réussite à l'épreuve commission scolaire de lecture de la 2^e année du secondaire d'ici 2022;
- Porter à 78% le taux de réussite à l'épreuve commission scolaire de lecture de la 5^e année du secondaire d'ici 2022;
- Mettre en œuvre différentes actions afin de contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire d'ici 2022.

Indicateurs

- Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4^e année du primaire;
- Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de lecture de la 6^e année du primaire;
- Taux de réussite aux épreuves de la commission scolaire de lecture de la 2^e année du primaire et des 2^e et 5^e années du secondaire;
- Nombre d'actions entreprises pour rehausser les compétences en littératie de la population adulte.

ORIENTATION 1 (suite)

OBJECTIF 3 :

Mettre en œuvre différentes actions pour assurer des transitions réussies, particulièrement entre le primaire et le secondaire

Cible

- D'ici 2022, réduire l'écart de 5 % entre le taux de réussite à l'épreuve ministérielle en lecture de la 6^e année du primaire et celui de l'épreuve commission scolaire de la 2^e année du secondaire.

Indicateurs

- Taux de réussite à l'épreuve ministérielle en lecture de la 6^e année du primaire;
- Taux de réussite à l'épreuve commission scolaire de lecture de 2^e secondaire.



ORIENTATION 2

Adopter des pratiques éducatives, d'enseignement, d'évaluation et de gestion efficaces en milieu défavorisé, notamment en lecture

Depuis plusieurs années, la Commission scolaire contribue à faire connaître les pratiques efficaces, particulièrement au regard de l'enseignement et de la gestion. Elle offre plusieurs formations et accompagnements dans ce sens. Considérant les particularités de sa clientèle, la CSPN cible le développement des compétences en lecture comme moyen à privilégier pour améliorer la réussite et la persévérance scolaires. Pour ce faire, des communautés d'apprentissage professionnelles sont mises en place dans chacun des milieux et des formations sur les pratiques efficaces d'enseignement de la lecture sont organisées. Lors des consultations, le personnel enseignant a souhaité un suivi et un accompagnement plus intensif de la part des conseillers et conseillères pédagogiques.

La Commission scolaire forme et accompagne ses directions d'établissement dans la mise en œuvre de la gestion axée sur la réussite. Pour la réalisation du présent PEVR, la supervision professionnelle des directions d'établissement sera orientée vers cet objectif.

OBJECTIF 1 : Assurer le développement professionnel au regard de la mise en place des pratiques éducatives, d'enseignement, d'évaluation et de gestion efficaces, notamment en lecture et en assurer le suivi au regard de l'application

Cibles

- D'ici 2022, l'ensemble des enseignants mettra en place les pratiques d'enseignement ciblées en fonction des besoins de la clientèle, des forces et des ressources du milieu;
- D'ici 2022, l'ensemble des gestionnaires mettra en place les pratiques de gestion ciblées en fonction des besoins, des forces et des ressources du milieu.

Indicateurs

- Nombre de pratiques ciblées par milieu;
- Nombre de pratiques de gestion ciblées pour la commission scolaire.

ORIENTATION 3

Offrir un environnement éducatif de qualité

La Commission scolaire est soucieuse d'offrir à ses élèves et à son personnel un environnement éducatif de qualité. Offrir des services de soutien aux apprentissages par un personnel qualifié, travaillant en collaboration dans un milieu sain et sécuritaire, contribue à la réussite des élèves.

La difficulté d'embauche de personnel qualifié vécue par l'ensemble des commissions scolaires du Québec est en partie liée aux nouvelles allocations dédiées aux établissements. L'éloignement des grands centres et la dispersion de nos établissements sur un grand territoire constituent aussi, pour notre organisation, un défi de recrutement.

Tel que mentionné précédemment, la culture de collaboration est déjà bien implantée dans notre milieu. Nous nous engageons cependant à maintenir, voire intensifier, les opportunités de collaboration entre les divers secteurs de la commission scolaire et avec les partenaires de notre communauté, notamment avec les parents.

La CSPN offre un excellent bilan au regard de l'entretien de son parc immobilier. Elle s'engage à continuer de l'entretenir de façon régulière.

OBJECTIF 1 :

Assurer le recrutement et la rétention du personnel, notamment des ressources enseignantes, professionnelles et techniques pour répondre aux besoins des élèves

Cible

- D'ici 2022, la CSPN mettra en œuvre différentes actions pour assurer le recrutement et la rétention des ressources.

Indicateur

- Nombre de ressources spécialisées au plan d'effectif.

OBJECTIF 2 :

Mettre en place les conditions pour le déploiement d'une culture de collaboration autant à l'interne qu'à l'externe

Cibles

- D'ici 2022, l'ensemble des établissements aura une communauté d'apprentissage professionnelle;
- D'ici 2022, plusieurs organismes de la communauté travailleront de concert avec la commission scolaire pour la réussite des élèves.

Indicateurs

- Nombre de communautés d'apprentissage professionnelles dans la commission scolaire;
- Nombre d'organismes qui collaborent avec la commission scolaire.

OBJECTIF 3 :

Mettre en place les conditions pour que les élèves du primaire bougent 60 minutes par jour

Cible

- D'ici 2022, 100 % de nos écoles primaires feront bouger leurs élèves 60 minutes par jour.

Indicateur

- Nombre d'écoles qui font bouger leurs élèves 60 minutes par jour.

OBJECTIF 4 :

Assurer que le parc immobilier soit dans un état satisfaisant

Cible

- D'ici 2022, tous les bâtiments du parc immobilier seront dans un bon ou très bon état (Indice de vétusté physique inférieur à 10 %).

Indicateur

- Indice d'état des bâtiments du parc immobilier.

Notre déclaration de services aux citoyens et citoyennes

La CSPN dessert la clientèle de la MRC d'Antoine-Labelle. Elle offre une large gamme de services éducatifs à travers un réseau comptant huit écoles primaires réparties en 21 bâtiments, une école primaire et secondaire, une école secondaire, un centre de formation en entreprise et récupération, un centre de formation aux adultes (deux points de service), un centre de formation professionnelle, un service aux entreprises ainsi qu'une école de conduite. La formation générale aux adultes est également dispensée au pénitencier fédéral de La Macaza de même qu'au centre hospitalier de Rivière-Rouge.

➤ Nos valeurs

La CSPN considère que les valeurs organisationnelles, dans la mesure où elles sont bien connues, intégrées et partagées, ont un impact sur les façons d'être et d'agir du personnel qui se reflètent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'une organisation. Ces valeurs viennent appuyer l'accomplissement de sa mission.

Ces valeurs sont :

- La collaboration qui se manifeste par l'engagement des employés de la CSPN et des partenaires de la communauté à s'impliquer pour la réussite et la persévérance des élèves;
- L'équité qui garantit une répartition équitable des ressources disponibles selon des règles précises et partagées, permettant de donner à tous les élèves une chance de réussir;
- L'éthique qui oriente les actions vers le meilleur intérêt de l'élève;
- La rigueur qui appelle l'effort, l'exactitude, la cohérence et la transparence dans l'exécution des tâches au regard des responsabilités respectives.

➤ Nos engagements au regard de la qualité des services

La CSPN est soucieuse d'offrir des services de haute qualité pour répondre adéquatement aux besoins spécifiques de sa clientèle. Pour ce faire, elle s'engage à :

- Favoriser la culture de communauté apprenante à l'interne et à l'externe;
- Être à l'écoute des besoins exprimés afin d'organiser les services adéquats;
- Gérer les ressources avec équité, transparence et responsabilité et à en rendre compte;
- Soutenir et accompagner chaque acteur à l'égard de sa responsabilité;
- Travailler le plus étroitement possible avec tous les partenaires de la communauté pour la réussite et la persévérance scolaires;
- Offrir un environnement éducatif de qualité aux élèves;
- S'assurer du respect des valeurs prônées par l'organisation.

➤ Notre mission

Conformément à l'article 207.1 de la Loi sur l'instruction publique, la CSPN a pour mission :

- D'organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité.
- De veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population.
- De promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire.
- Elle a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la Loi, au développement social, culturel et économique de sa région.

➤ Notre vision

La CSPN est résolument centrée sur la réussite de tous et soutenue par ses partenaires et sa communauté. Elle se veut une **organisation apprenante, dynamique et efficace**, permettant à tous ses élèves, jeunes et adultes, d'atteindre leur plein potentiel en leur offrant **des services éducatifs de qualité** répondant à leurs besoins et à leurs intérêts. Elle s'engage à **former des citoyennes et citoyens actifs, responsables et engagés**.

➤ La procédure d'examen des plaintes et le protecteur de l'élève

Toute la documentation relative au traitement des plaintes ainsi que les coordonnées du protecteur de l'élève sont accessibles sur le site web de la CSPN.

NOUS JOINDRE

525, rue de la Madone Mont-Laurier (Québec) J9L 1S4
Centre administratif : **819 623-4114**
Téléphone : **819 623-4310** • Sans frais : **1 866 334-4114**
Télécopieur : 819 623-7979 • Courriel : cspn@cspn.qc.ca
Taxe scolaire, courriel : taxescoalaire@cspn.qc.ca

HORAIRE

centre administratif

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 45 et de 12 h 45 à 16 h.

Signataires du plan d'engagement vers la réussite



Normand Bélanger
Président
Commission scolaire Pierre-Neveu

31 mai 2018

Date



Claudine Millaire
Directrice générale
Commission scolaire Pierre-Neveu

31 mai 2018

Date

Le conseil des commissaires de la Commission scolaire Pierre-Neveu a procédé à l'adoption de son Plan d'engagement vers la réussite à sa séance extraordinaire ayant eu lieu le mardi 22 mai 2018. (CC-2018-05-1816)

La différence, on la fait **ENSEMBLE!**



 Commission scolaire
Pierre-Neveu

525, rue de la Madone Mont-Laurier (Québec) J9L 1S4
Téléphone : **819 623-4310** • Télécopieur : 819 623-7979
www.cspn.qc.ca

Entrée en vigueur 1^{er} juillet 2018